

CENTRE DE RÉGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DU CRDSC
DAVID DE VIEGER / 31 JUILLET 2017





301



Table des matières

À propos du Centre.....	02
Message du président du Conseil.....	03
Message de la chef de la direction.....	03
Faits saillants de 2016–2017.....	04
Activités du Secrétariat de règlement des différends 2016–2017.....	10
Statistiques du tribunal 2016–2017.....	11
Rapport de l’auditeur indépendant et états financiers.....	16
Conseil d’administration.....	27
Membres du personnel.....	28
Arbitres et médiateurs.....	28
Annexe A – Sommaire du Rapport	
<i>Boucler la boucle : Proposition pour un ombuds du sport au Canada</i>	29

AVIS :

Toutes les photos de ce Rapport annuel ont été achetées sur des sites Internet offrant des banques de photos libres de droits. Toute ressemblance avec des athlètes réels est fortuite.



À propos du Centre

Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « Centre » ou le « CRDSC ») a été créé en mars 2003 par une loi du Parlement, la *Loi sur l'activité physique et le sport* (la « Loi »). Le Conseil d'administration du Centre (le « Conseil »), composé d'administrateurs bénévoles, a le mandat de diriger le Centre et de superviser ses activités. Les membres du Conseil sont nommés par la ministre des Sports et des Personnes handicapées.

Le présent rapport fait le point sur les opérations du Centre et évalue les résultats de ses activités pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 (la « période »).

MANDAT STATUTAIRE

Le Centre a pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance en la matière.

ÉNONCÉ DE VISION POUR 2016–2020

Une culture d'équité, d'intégrité et de respect est prônée dans le sport canadien et au-delà.

ÉNONCÉ DE MISSION POUR 2016–2020

Le Centre vise à exercer son leadership mondial dans la prévention et le règlement des différends tout en favorisant une culture d'intégrité, d'équité et de respect au Canada.

HISTORIQUE ET PROFIL DE L'ORGANISATION

Le Centre a été établi afin d'offrir à la communauté sportive du Canada les outils dont elle a besoin pour prévenir les différends et, lorsque ces différends sont inévitables, pour les régler.

À la suite de vastes consultations dans le milieu sportif et d'une collaboration entre plusieurs organismes de sport importants du Canada, le programme provisoire ADRsportRED a été lancé en janvier 2002, comme prédécesseur du Centre, afin d'offrir à la communauté sportive des services de règlement des différends au niveau national.

Lorsque la *Loi sur l'activité physique et le sport* a reçu la sanction royale en mars 2003, le Centre a été officiellement constitué en tant qu'organisme indépendant ayant pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends (RED) sportifs. Le Centre a ouvert ses portes officiellement en avril 2004 et a également pris la responsabilité en juin 2004 d'entendre tous les dossiers reliés au dopage au Canada.

Le Centre compte six employés permanents à temps plein. En moyenne, le Centre traite plus de 45 dossiers par an, dont presque la moitié sont liés à des affaires de dopage. Outre les activités du Tribunal, le CRDSC gère un Centre de ressources pour la prévention des différends fournissant aux membres de la communauté sportive canadienne des outils pour aider à prévenir et réduire l'incidence ou la gravité des différends sportifs.



Message du président du Conseil d'administration

L'année qui vient de s'écouler a été une année chargée, fructueuse et peut-être transformatrice pour le Centre. Cela a été un véritable honneur de travailler avec un personnel et un Conseil très performants - et c'est avec grand plaisir que je présente ce Rapport annuel.

En 2016, le Centre a adopté un nouveau plan stratégique pour guider notre progrès. Ce plan prévoyait que le Centre allait jouer un rôle clé dans l'établissement d'un programme d'ombuds pour le sport au Canada. Nous avons ainsi formé un comité indépendant chargé d'évaluer les besoins et les perspectives d'une telle fonction. Le rapport du Comité, *Boucler la boucle*, a été publié le 31 mars 2017, et propose que le Centre administre et appuie un bureau de l'ombuds qui aura pour mission de servir le milieu sportif de tous les niveaux au Canada. J'estime que cela permettra de combler une lacune actuelle du système sportif canadien et constituera une expansion naturelle des activités et de l'expertise du Centre.

Nous sommes en discussion avec divers éventuels partenaires de financement afin de faire de cette initiative une réalité dans un avenir proche. Si tout se passe comme prévu, nous ajouterons un troisième volet à notre mandat, qui servira de complément aux services de notre programme d'éducation et de notre tribunal. J'aimerais souligner la contribution de notre comité indépendant – son rapport final témoigne de ses efforts, sa vision et son expertise. J'en remercie les membres très sincèrement.

Cette dernière année a également été marquée par un changement dans la composition de notre Conseil, à la suite de la démission regrettée de David Bilinsky. David a apporté une importante contribution durant son mandat relativement bref, et nous lui souhaitons bonne chance et bonne santé. Son départ a été suivi de la nomination de Linda Cuthbert comme administratrice alors que nous terminions notre exercice financier. Linda s'est déjà révélée être un précieux atout pour notre Conseil. Il y a lieu de noter, par ailleurs, que c'est la première fois que la parité hommes-femmes est atteinte au Conseil d'administration du Centre.

Merci à tous et à toutes pour cette excellente année. J'anticipe avec plaisir les nouvelles avancées au cours des mois à venir!

David de Vlieger

Président du Conseil d'administration du Centre

Message de la chef de la direction

Durant l'exercice financier 2016–2017, le secrétariat de règlement de différends a été saisi, pour la troisième année de suite, d'un nombre de dossiers supérieur à la moyenne. Plus d'un cinquième de ces dossiers avaient trait à la sélection des équipes en vue des Jeux olympiques et paralympiques de Rio de 2016.

Le capital humain du Centre s'est accru avec la création d'un poste de coordonnateur des partenariats et de la promotion. L'objectif est de créer, de façon proactive, des partenariats qui permettront de mettre en œuvre notre programme d'éducation plus efficacement et d'élargir l'accès de la communauté sportive à nos ressources de règlement des différends.

À la suite d'un examen de conformité amorcé par l'Agence mondiale antidopage, visant à s'assurer du respect de la vie privée dans les activités de lutte contre le dopage au Canada, le Centre a élaboré une Politique de protection des renseignements personnels afin de garantir la transparence de sa gestion et des mesures de protection des renseignements personnels de tous ses clients, employés et autres parties prenantes. La politique adoptée par le Conseil est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2017, et les activités de formation et de mise en œuvre ont débuté en mars 2017.

Depuis l'automne 2014, un important taux d'attrition observé parmi les arbitres et médiateurs inscrits sur la liste du Centre a nécessité le lancement d'un processus de nomination. La nouvelle liste promeut une nouvelle génération de professionnels en règlement des différends ainsi qu'un recours accru au déroulement des procédures en mode virtuel. À la suite d'un appel de candidatures public, le Conseil a sélectionné 19 nouveaux arbitres et médiateurs qui ont été invités, comme condition de leur nomination, à participer à la Conférence des médiateurs et arbitres de 2017 et à une séance d'orientation offerte à cette occasion.

Avec la perspective fascinante de la création d'un programme d'ombuds pour le sport, je suis convaincue plus que jamais que la croissance saine et constante du Centre atteste de sa capacité à s'acquitter de son mandat et à satisfaire aux besoins de la communauté sportive canadienne en matière de prévention et de règlement des différends.

Marie-Claude Asselin

Chef de la direction



Faits saillants de 2016–2017

Réalisation de nos objectifs :

PILIER 1

FOURNIR DES SERVICES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS À LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE CANADIENNE

1.1 Repérer et aborder des segments du marché potentiels en vue d'élargir le programme de services payants

La jurisprudence des tribunaux civils a été passée en revue pour rechercher les procédures liées au sport et ainsi repérer une clientèle potentielle pour des services payants. Un dossier a été traité dans le cadre de services payants au cours de la période. Le Centre est également en cours de négociation d'une première entente d'octroi de licence pour l'utilisation de son Portail de gestion de dossiers, sous la forme d'un modèle SaaS (logiciel en tant que service), avec une tierce partie externe fournissant des services de règlement extrajudiciaire des différends.

1.2 Évaluer les récentes mises à niveau du Portail de gestion de dossiers et déterminer les besoins futurs

Les utilisateurs actuels du Portail de gestion de dossiers du Centre ainsi que des utilisateurs potentiels ont fait l'objet d'un sondage, qui avait pour but de définir les paramètres de futures mises à niveau du système. Les recommandations visant à améliorer les fonctionnalités d'utilisateurs sont en cours d'évaluation, notamment en ce qui a trait à sa capacité de s'adapter à son utilisation par des tierces parties.

1.3 Offrir des services de gestion de dossiers aux organismes de sport contre rémunération

Des discussions sont en cours avec des organismes de sport en vue de fournir des services payants de gestion de dossiers pour leurs appels internes.

1.4 S'assurer que la version annotée du Code canadien de règlement des différends sportifs demeure à jour

La version annotée du Code canadien de règlement des différends sportifs a été mise à jour avec l'ajout de nouvelles annotations correspondant à la jurisprudence récente du Centre. Le Code annoté est publié sur le site Internet du Centre à l'intention des parties, représentants juridiques, arbitres et médiateurs.

Le CRDSC est fier de prendre part aux célébrations du 150^{ième} anniversaire de la Confédération en 2017.



Canada



PILIER 2

RENFORCER LA CAPACITÉ DE LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE CANADIENNE À PRÉVENIR ET RÉGLER LES DIFFÉRENDS SPORTIFS

2.1 Évaluer la faisabilité d'établir un réseau de médiateurs spécialisés en sport ou de membres de comités d'appel au niveau communautaire

Le Centre a conceptualisé le nouveau programme « Connexion droit et sport » dans le but d'élargir l'accès de la communauté sportive canadienne à des ressources abordables en matière de règlement des différends sportifs. En collaboration avec des experts en règlement extrajudiciaire (RED) et des professeurs de droit, le Centre veut créer une relation mutuellement bénéfique entre les étudiants universitaires en droit ou RED, et la communauté sportive provinciale et locale. Afin d'évaluer l'intérêt pour le programme et le faire connaître dans le milieu universitaire concerné, le Centre a accru sa présence dans les facultés de droit du Canada. Les discussions sont déjà bien avancées avec un organisme de services multisports qui souhaite participer à un projet pilote du programme à compter de l'exercice 2017–2018.

2.2 Faciliter l'accès à la jurisprudence du Centre par le biais de bases de données de tierces parties telles CanLII

Le Centre a conclu une entente avec la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) afin de faciliter l'accès de la communauté juridique à sa jurisprudence, notamment en étant répertoriée dans d'autres bases de données juridiques courantes comme celles de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) et de LexisNexis. Un certain nombre de décisions récentes du Centre ont déjà été rendues accessibles et la jurisprudence archivée est ajoutée progressivement.

2.3 Créer un recueil des règlements par consentement pour mieux promouvoir le recours à la médiation dans le sport

Un recueil de règlements, conclus par voie de médiation et anonymisés, a été élaboré comme outil de référence pour les médiateurs du Centre et les parties, afin de donner des exemples d'ententes conclues dans de précédents dossiers. Le concept général de la ressource a été présenté à la

Conférence des médiateurs et arbitres de 2017, et le recueil devrait être terminé et disponible dans les deux langues officielles d'ici la fin de 2017.

2.4 Élaborer des webinaires et autres outils en ligne pour élargir la portée et l'impact des efforts du Centre en matière d'éducation

Le Centre est en train de convertir progressivement sa série actuelle d'ateliers en un format qui permettra de l'offrir sous la forme de webinaires, et ainsi de diffuser plus largement son message de manière abordable. Au cours de la période, le Centre a dirigé quatre (4) présentations ou ateliers virtuels, qui portaient notamment sur les mesures à prendre pour éviter les conflits d'intérêts dans la prise de décisions dans le domaine du sport et sur les principales causes des différends sportifs et les stratégies de prévention.

Le Centre a continué à se concentrer sur ses activités de sensibilisation et s'est adressé aux communautés du sport et du RED de la manière suivante :

- en participant à 23 événements ou conférences de partenaires;
- en étant invité à diriger 26 ateliers; et
- en distribuant des publications sur la prévention et le règlement des différends par l'entremise de son kiosque lors de huit (8) événements.

Les activités de sensibilisation ont rejoint :

- neuf (9) organismes provinciaux de sport;
- sept (7) organismes de services multisports;
- deux (2) organismes nationaux de sport;
- deux (2) organismes de RED;
- une (1) manifestation provinciale multisports; et
- quatre (4) groupes d'étudiants dans des établissements universitaires.

Le rayonnement du Centre à travers le Canada s'est étendu du Yukon jusqu'à la Nouvelle-Écosse, couvrant sept (7) provinces et un (1) territoire.



Un processus d'évaluation des ateliers a été mis en œuvre au cours de la période et le Centre a reçu des commentaires de plus de 100 participants.

2.5 Publier une série d'exemples et de modèles de politiques pour les organismes de sport

Des modèles de politique de gouvernance sur des questions telles que la discipline, le harcèlement et les conflits d'intérêts, ont été élaborés pour servir d'outils de référence que les organismes de sport de toutes tailles et tous niveaux pourront télécharger et adapter à leurs propres besoins. Le modèle de politique sur les conflits d'intérêts a déjà été mis au point et publié en ligne, tandis que d'autres en sont à l'étape de l'examen final et de la traduction, et devraient être disponibles au début du nouvel exercice.

Le concept de ressource modulaire du *Guide sur l'audience* a pris de l'expansion grâce à une nouvelle publication offerte en ligne afin d'aider les parties à préparer les documents à déposer auprès du tribunal dans une procédure d'arbitrage. Cet outil explique comment présenter les documents de manière cohérente, afin de faciliter leur examen par l'arbitre et les autres parties. Par ailleurs, de nouveaux documents de référence sur des questions ayant trait au dopage ont été ajoutés dans la boîte à outils en ligne des arbitres et médiateurs du Centre.

PILIER 3

METTRE SUR PIED UN SERVICE D'OMBUDSPERSON POUR LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE CANADIENNE

3.1 Échanger avec les parties prenantes concernées afin de clarifier les besoins, les attentes et la portée du projet

Un processus de consultation exhaustif a été mené pour clarifier les besoins et les attentes de la communauté sportive à l'égard d'un programme d'ombuds pour le sport au Canada. Les opinions et commentaires ont été recueillis au moyen d'une analyse du contexte, d'un sondage en ligne à l'échelle du pays, de discussions de groupes témoins, de présentations lors de séances du Comité olympique canadien, et également de consultations individuelles. Plusieurs centaines de participants ont ainsi été consultés, dont des athlètes, des entraîneurs, des bénévoles, des parents, des officiels, des membres du personnel d'organismes de sport, des administrateurs et des membres de conseils d'administration, de tous les niveaux du sport au Canada. Il en est ressorti que, dans l'ensemble, la communauté sportive appuie fortement la création d'un programme d'ombuds pour le sport au Canada.

3.2 Désigner un comité ad hoc pour évaluer la capacité du Centre à administrer un programme d'ombudsperson pour la communauté sportive canadienne, incluant les ressources financières additionnelles requises

Le Conseil d'administration du Centre a chargé un Comité ad hoc de diriger un processus de consultation pancanadien et de formuler des recommandations sur la portée des services d'un tel programme et sur les ressources nécessaires pour le mettre en place. Les membres du Comité avaient à leur actif une riche expérience de la communauté sportive, acquise dans des organismes tels que le Comité olympique canadien, le Comité paralympique canadien, l'Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique et Sport Canada, et comptaient également parmi eux deux individus d'expérience à titre d'ombudsperson. Les membres du Comité avaient également été choisis de manière à assurer un équilibre de la représentation hommes-femmes et linguistique, et à refléter un vaste éventail d'utilisateurs potentiels.

3.3 Collaborer dans toute la mesure du possible avec la communauté sportive et le gouvernement du Canada à l'établissement du programme d'ombudsperson

Le Comité ad hoc a présenté ses recommandations dans un rapport final intitulé « Boucler la boucle : Proposition pour un ombuds du sport au Canada », qui a été déposé auprès de la ministre des Sports et des Personnes handicapées. Le rapport appuie la création d'un bureau de l'ombuds du sport fondé sur un modèle de service à la clientèle souple, réceptif et accessible, qui devra être complémentaire aux services déjà offerts dans la communauté sportive, sans les reproduire. Il recommande une approche hybride, créative et progressive, qui combine des éléments des fonctions d'ombuds classique et d'autres caractéristiques conçues pour répondre aux besoins particuliers du système sportif canadien.

Le sommaire du rapport est reproduit à l'annexe A aux présentes. Le rapport complet peut être consulté sur le site Internet du Centre au lien www.crdsc.ca. Des discussions sont en cours avec Sport Canada et d'éventuels partenaires, afin de déterminer les sources de financement qui permettront la mise en œuvre des recommandations du rapport.

PILIER 4

VISER L'EXCELLENCE ORGANISATIONNELLE

4.1 Passer en revue la structure des comités du Conseil afin d'appuyer les priorités stratégiques 2016–2020

La structure des comités du Conseil a été remaniée comme suit, afin de correspondre aux priorités stratégiques du Centre et d'améliorer l'efficacité opérationnelle :

- Le mandat du Comité des services de RED actuel a été aligné sur le Pilier stratégique 1, « Fournir des services de règlement des différends sportifs à la communauté sportive canadienne ».
- Le Comité de communication et de technologie, et le Comité international ont été remplacés par le nouveau Comité du développement des affaires et de partenariats, qui correspond au Pilier stratégique 2, « Renforcer la capacité de la communauté sportive canadienne à prévenir et régler les différends sportifs ».
- Le Comité ad hoc pour le programme d'ombuds a été constitué selon le Pilier stratégique 3, « Mettre sur pied un service d'ombudsperson pour la communauté sportive canadienne ».
- Conformément au Pilier stratégique 4, « Viser l'excellence organisationnelle », le Comité des ressources humaines a été dissous et son mandat a été ajouté à celui du Comité exécutif, le Comité des plaintes a pris en charge le rôle de surveillance de la conformité du Centre à l'égard des langues officielles, tandis que le Comité de vérification et de finance a conservé son mandat actuel.

Les mandats de tous les comités, nouveaux et reconduits, ont été adoptés par le Conseil. Une matrice de réexamen des politiques a été adoptée par le Conseil d'administration du Centre afin d'assurer un réexamen systématique et périodique des diverses politiques du Centre par les comités pertinents.



4.2 Gérer le processus de renouvellement des mandats des administrateurs qui prendront fin prochainement

La ministre du Sport et des Personnes handicapées a renouvelé les mandats de cinq des administrateurs du Centre, dont celui du président, au cours de la période. À la suite de la démission d'un administrateur à mi-mandat, la ministre du Sport et des Personnes handicapées a nommé une nouvelle administratrice en 2017. Avec cette récente nomination, le Conseil d'administration du Centre a atteint un équilibre équitable entre les hommes et les femmes.

4.3 Réexaminer et mettre à jour le cadre et le processus de gestion du rendement du personnel

Le Comité exécutif du Centre a entrepris de réexaminer et réviser le cadre et le processus de gestion du rendement du personnel. Des progrès ont été réalisés et le nouveau système devrait être lancé au cours du nouvel exercice.

La création d'un sixième poste d'employé à temps plein, ayant pour objectif d'accroître les activités de sensibilisation, de nouer des relations et de créer des partenariats stratégiques, a été approuvée par le Conseil d'administration du Centre. Le poste a été pourvu en février 2017.

4.4 Formuler et adopter une politique afin de confirmer l'engagement du Centre à assurer la protection des renseignements personnels et documents confidentiels

Le Conseil d'administration a adopté une nouvelle Politique de protection des renseignements personnels afin de préciser formellement la manière dont le Centre recueille, utilise et communique les renseignements personnels dans l'exercice de ses activités. La politique énonce des principes à appliquer pour la gestion des renseignements personnels afin d'assurer un équilibre optimal entre la nécessité pour le Centre d'utiliser des renseignements personnels pour s'acquitter de ses fonctions et le droit à la protection de la vie privée de ses employés, ses administrateurs, ses clients et autres parties prenantes.

Le plan d'action pour la mise en œuvre de la politique a été élaboré par le personnel du Centre lors de sa retraite annuelle de planification opérationnelle. Une séance a également eu lieu pour présenter la politique aux arbitres et médiateurs lors de la Conférence annuelle à Québec.


4.5 Établir une stratégie internationale formelle afin de cultiver les partenariats actuels et d'explorer de nouvelles opportunités

Le nouveau Comité du développement des affaires et de partenariats, établi plus tard au cours de la période, a entrepris de revoir et d'améliorer l'actuelle stratégie internationale au cours des prochains mois. En attendant, le Centre est demeuré actif sur la scène internationale et a notamment accueilli dans ses bureaux une représentante du Tribunal arbitral du sport (TAS), qui s'intéressait aux processus du tribunal du Centre et au fonctionnement du Portail de gestion de dossiers. La chef de la direction a également été invitée à prendre la parole à la conférence de l'International Academy of Mediators, qui a eu lieu à Vancouver à l'automne 2016. Après avoir organisé avec succès un séminaire du TAS au cours de l'exercice précédent, le Centre a été approché par d'autres organismes de l'étranger pour coorganiser des événements semblables.

4.6 Vérifier que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, à ses règlements administratifs ainsi qu'à toutes ententes dont le CRDSC est signataire

Le Rapport annuel 2015–2016 du Centre a été présenté à la ministre des Sports et des Personnes handicapées en juillet 2016 et son Assemblée publique annuelle a eu lieu à Gatineau, au Québec, le 28 septembre 2016.

Le Centre a évalué ses services de tenue de livres et son système comptable au cours de la période, et conclu un nouveau contrat, le 1^{er} octobre 2016, avec le *Regroupement Loisir et Sport du Québec*, un organisme sans but lucratif qui offre ses services principalement à des organismes de sport. La firme Colins Barrow S.E.N.C.R.L., Comptables agréés, a vérifié les comptes et transactions financières du Centre et présenté son rapport par écrit au Comité de vérification et de finance du Centre le 14 juin 2017. Le Rapport du vérificateur a été approuvé par le Conseil le 20 juillet 2017. Le Rapport du vérificateur, qui se trouve à la page 16 du présent rapport, déclare que le Centre se conforme aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et qu'il est économiquement dépendant du financement du gouvernement pour ses opérations financières.



La contribution de Sport Canada au Centre pour la période s'élevait à **1 094 941 \$**. Les états financiers approuvés montrent que les dépenses correspondantes ont atteint un total de **1 004 475 \$**, réparti comme suit :

- **90 859 \$** pour les frais d'administration : bureau, administration générale et communications;
- **48 032 \$** pour la gouvernance et la conformité;
- **48 790 \$** pour les besoins liés aux langues officielles : traduction de documents et de décisions du Centre;
- **397 501 \$** pour les opérations et programmes : administration des dossiers, formation des arbitres et médiateurs, éducation et sensibilisation; et
- **419 293 \$** pour les ressources humaines : perfectionnement professionnel, salaires et régimes d'avantages sociaux du personnel du Centre.

Un excédent net des revenus par rapport aux dépenses, de 90 300 \$ pour la période, sera donc rendu à Sport Canada.

Le Centre a généré des revenus indépendants de 7 829 \$ pour la période.

Comme l'exige l'article 32 de la *Loi*, le Plan d'entreprise pour l'exercice 2017–2018 a été soumis à la ministre des Sports et des Personnes handicapées le 28 février 2017. Le Plan indique les priorités stratégiques du Centre comme étant de: (i) continuer à fournir des services de prévention et de règlement des différends sportifs axés sur le client, efficaces et professionnels; (ii) cultiver les relations stratégiques afin d'accroître les interactions et faire mieux connaître ses initiatives en matière de prévention des différends; (iii) créer de nouvelles occasions de collaboration pour mettre des ressources et outils à la disposition des membres de la communauté sportive du Canada afin de les aider à régler efficacement les différends sportifs; (iv) soutenir la communauté sportive dans la mise sur pied d'un service d'ombudsperson; et (v) continuer à exercer une gestion et une gouvernance transparentes et responsables.

Le Plan d'entreprise présente un budget qui prévoit des dépenses de 1 300 000 \$. La subvention de Sport Canada octroyée au Centre pour 2017–2018 a par la suite été réduite à 1 100 000 \$ et le budget, révisé en conséquence, prévoit maintenant des dépenses s'élevant à :

- 110 000 \$ pour l'administration;
- 45 000 \$ pour la gouvernance;
- 40 000 \$ pour les langues officielles;
- 401 000 \$ pour les opérations; et
- 504 000 \$ pour les ressources humaines.

Au cours de la période, le Centre s'est conformé à toutes ses obligations légales et contractuelles.

Activités du Secrétariat de règlement des différends 2016–2017

Au cours de la période, le Centre a été saisi de 49 nouveaux dossiers provenant de 22 sports différents.

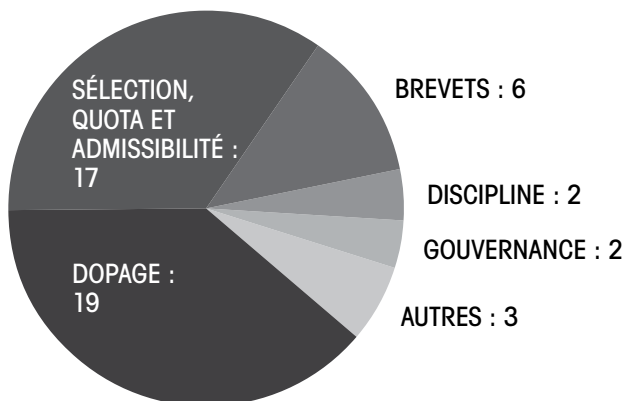
Le Tribunal ordinaire a reçu 30 nouvelles demandes, dont une dans le cadre de services payants, qui portaient sur des questions telles que la sélection d'équipes, l'octroi de brevets aux athlètes, des différends concernant des contrats, la discipline et des questions de gouvernance. Ils se distribuaient comme suit :

- Onze (11) de ces dossiers étaient de nature urgente et ont été réglés en cinq (5) jours ou moins;
- Dix (10) dossiers étaient reliés à la sélection des athlètes canadiens pour les Jeux olympiques et paralympiques de Rio de 2016;
- Cinq (5) dossiers ont été réglés par consentement des parties;
- Dix-neuf (19) dossiers ont été tranchés par décision arbitrale;
- Cinq (5) demandes ont été retirées; et
- Un (1) dossier était encore en cours de traitement au moment de l'impression.

Le Tribunal antidopage a été saisi de 19 nouvelles allégations de violation des règles antidopage, dont six (6) ont été tranchées par décision arbitrale. Treize (13) athlètes ont renoncé à leur droit à une audience ou ont été présumés avoir renoncé à ce droit par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). Le délai moyen de règlement des dossiers reliés au dopage a été de 52 jours.

TYPES DE DIFFÉRENDS

Les types de différends soumis au Centre étaient les suivants :



Tous les différends sportifs soumis au cours de la période ont été gérés de manière équitable et efficace, conformément aux normes les plus élevées de la pratique de médiation et d'arbitrage.

Les parties aux procédures ont profité de conseils et services juridiques gratuits en faisant appel au programme *pro bono*. Les statistiques partielles suggèrent que, pendant la période, les avocats de ce programme ont aidé des parties dans au moins 20 dossiers, leur faisant ainsi économiser un total estimé à au moins 140 000 \$ en frais juridiques. La majorité des demandes d'assistance juridique provenait d'athlètes, d'entraîneurs et de parents.

En raison d'une attrition de la liste des arbitres et médiateurs du Centre, le Conseil d'administration a procédé à un processus de renouvellement anticipé. Un appel à candidatures a été lancé en novembre 2016, et 19 nouveaux médiateurs et arbitres ont été ajoutés à la liste du Centre en 2017. Tous les nouveaux membres ont assisté à une séance d'orientation, qui a eu lieu dans le cadre de la Conférence annuelle des médiateurs et arbitres.

RÉPARTITION DES DIFFÉRENDS SELON LES DISCIPLINES SPORTIVES

Les demandes multiples provenaient des disciplines sportives suivantes :

DISCIPLINE	NOMBRE DE DOSSIERS
Athlétisme	6
Football	6
Patinage de vitesse	4
Canoë-kayak	3
Cyclisme	3
Basketball	2
Cricket	2
Haltérophilie	2
Karaté	2
Ski de fond	2
Snowboard	2
Soccer	2
Sport équestre	2
Taekwondo	2
Voile	2

Un seul différend a été déposé dans chacun des sports suivants : curling, goalball, hockey, judo, lutte, rugby et ski alpin.

Statistiques du tribunal 2016–2017

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Membre ayant déposé la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure	Solution	Représentant juridique
SDRCC 16-0293 Division ordinaire Facilitation de règlement	Snowboard	Brevet	Athlète & ONS	Julie Duranceau	21 jours (4 avril au 25 avril 2016)	Demande retirée	Louise R. Guerrette (Athlète)
SDRCC 16-0294 Division ordinaire Arbitrage	Karaté	Discipline	Entraîneur	Michel Picher (juridictionnel)	77 jours (6 avril au 22 juin 2016)	Appel rejeté	
SDRCC 16-0295 Division ordinaire Arbitrage	Snowboard	Brevet	Athlète	Jeffrey J. Palamar	29 jours (3 mai au 1 ^{er} juin 2016)	Appel rejeté	Louise R. Guerrette (Athlète)
SDRCC 16-0296 Division ordinaire Arbitrage	Taekwondo	Sélection	Entraîneur	Carol L. Roberts	5 jours (26 mai au 31 mai 2016)	Appel rejeté	Jordan Goldblatt (ONS)
SDRCC 16-0297 Division ordinaire Arbitrage	Voile	Sélection	Athlète	Carol L. Roberts	4 jours (17 juin au 21 juin 2016)	Appel rejeté	Jordan Goldblatt (Athlète) Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 16-0298 Division ordinaire Arbitrage	Patinage de vitesse	Sélection	Athlète	Jeffrey J. Palamar	69 jours (21 juin au 29 août 2016)	Appel accordé	Emir Crowne & Amanda Fowler (Athlète)
SDRCC 16-0299 Division ordinaire Arbitrage	Voile	Sélection	Athlète	Patrice M. Brunet	1 jour (21 juin au 22 juin 2016)	Appel rejeté	Tom Ashley (Athlète) Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 16-0300 Division ordinaire Méd-arb	Canoë-kayak	Sélection	Athlète	Carol L. Roberts	13 jours (28 juin au 11 juillet 2016)	Appel rejeté	Michaël-Tai Nguyen (Athlète) Jonathan Barnett (Partie affectée); Steven Indig (ONS)
SDRCC 16-0301 Division ordinaire Arbitrage	Sport équestre	Sélection	Athlète	Robert P. Armstrong	9 jours (2 juillet au 11 juillet 2016)	Appel accordé	Peter F.C. Howard & Aaron Kreaden (Athlète) Benoit Girardin (ONS)
SDRCC 16-0302 Division ordinaire Arbitrage	Sport équestre	Sélection	Athlète	Richard W. Pound	4 jours (13 juillet au 17 juillet 2016)	Appel rejeté	
SDRCC 16-0303 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Sélection	Athlète	David Bennett	1 jour (17 juillet au 18 juillet 2016)	Appel rejeté	Meredith MacGregor (Athlète) David Spears (ONS)
SDRCC 16-0304 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Sélection	ONS	L. Yves Fortier	12 jours (17 juillet au 29 juillet 2016)	Appel accordé	Ryan A. Shaw & Peter Spencer (Athlète) David Spears (ONS)
SDRCC 16-0305 Division ordinaire Arbitrage	Canoë-kayak	Sélection	Athlète	Robert Décary	2 jours (3 août au 5 août 2016)	Appel rejeté	Emir Crowne, Jérôme Cantin & Maxime-Arnaud Keable (Athlètes); Adam Klevinas (Partie affectée); LeeAnn L. Cupidio (ONS)

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Membre ayant déposé la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure	Solution	Représentant juridique
SDRCC 16-0306 Division ordinaire Arbitrage	Canoë-kayak	Sélection	Athlète	Robert Décary	2 jours (3 août au 5 août 2016)	Appel rejeté	Emir Crowne, Jérôme Cantin & Maxime-Arnaud Keable (Athlètes); Adam Klevinas (Partie affectée); LeeAnn L. Cupidio (ONS)
SDRCC 16-0307 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Sélection	Athlète	Richard W. Pound	2 jours (7 août au 9 août 2016)	Demande retirée	Darren Blois (Athlète) David Spears (ONS)
SDRCC 16-0308 Division ordinaire Médiation	Rugby	Contrat	Athlètes & ONS	John P. Sanderson	52 jours (12 septembre au 3 novembre 2016)	Entente de règlement	
SDRCC 16-0309 Division ordinaire Arbitrage	Patinage de vitesse	Brevet	Athlète	Patrice M. Brunet	34 jours (15 septembre au 19 octobre 2016)	Appel accordé	Emir Crowne (Athlète)
SDRCC 16-0310 Division ordinaire Arbitrage	Patinage de vitesse	Brevet	Athlète	Patrice M. Brunet	35 jours (15 septembre au 20 octobre 2016)	Appel rejeté	Amanda Fowler (Athlète) Nathan Spaling (Partie affectée)
SDRCC 16-0311 Division ordinaire Méd-arb	Cricket	Gouvernance	Bénévole	Ross. C. Dumoulin	155 jours (11 octobre 2016 au 15 mars 2017)	Appel accordé	Louis Browne (Bénévole) Sharan Sodhi (ONS)
SDRCC 16-0312 Division ordinaire Méd-arb	Karaté	Adhésion	Entraîneur & club	James C. Oakley	46 jours (29 septembre au 14 novembre 2016)	Demande retirée	Michelle Kropp (Entraîneur & club)
SDRCC 16-0313 Division ordinaire Méd-arb	Patinage de vitesse	Contrat	Athlète	David Bennett	17 jours (14 novembre au 1 ^{er} décembre 2016)	Entente de règlement	Emir Crowne (Athlète)
SDRCC 16-0314 Division ordinaire Facilitation de règlement	Athlétisme	Discipline	ONS	John P. Sanderson	29 jours (15 novembre au 14 décembre 2016)	Entente de règlement	
SDRCC 16-0315 Division ordinaire Facilitation de règlement	Haltérophilie	Sélection	OSM & ONS	Carol L. Roberts	2 jours (23 novembre au 25 novembre 2016)	Demande retirée	
SDRCC 16-0316 Division ordinaire Médiation	Curling	Sélection	Athlète	Thierry Bériault	59 jours (16 décembre 2016 au 13 février 2017)	Entente de règlement	Steven Indig (ONS)
SDRCC 16-0317 Division ordinaire Arbitrage	Cyclisme	Brevet	Athlète	Julie Duranceau	92 jours (29 décembre 2016 au 31 mars 2017)	Entente de règlement	Marie-Pierre Bérubé (Athlète)
SDRCC 17-0318 Division ordinaire Arbitrage	Cricket	Gouvernance	OPS	Richard H. McLaren	(31 décembre 2016)	En cours	Sharan Sodhi (ONS)

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Membre ayant déposé la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure	Solution	Représentant juridique
SDRCC 17-0319 Division ordinaire Arbitrage	Goalball	Brevet	ONS	Patrice M. Brunet	125 jours (2 février au 7 juin 2017)	Appel rejeté	Layth Gafoor (Athlète) Steven Indig & Thomas Lutes (ONS)
SDRCC 17-0320 Division ordinaire Arbitrage	Taekwondo	Sélection	Entraîneur	Larry Banack	19 jours (24 février au 15 mars 2017)	Appel rejeté	
SDRCC 17-0321 Division ordinaire Arbitrage	Ski de fond	Sélection	ONS	Patrice M. Brunet	2 jours (11 mars au 13 mars 2017)	Appel accordé	Leon Pigott (Partie affectée)
SDRCC 17-0322 Division ordinaire Arbitrage	Ski de fond	Sélection	Athlète	Patrice M. Brunet	1 jour (11 mars au 12 mars 2017)	Demande retirée	

Statistiques du tribunal 2016-2017

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Membre accusé	Arbitre	Durée de la procédure*	Solution	Représentant juridique
SDRCC DT 16-0241 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		63 jours (15 avril au 17 juin 2016)	Renonciation	Annie Bourgeois (CCES)
SDRCC DT 16-0242 Tribunal antidopage Arbitrage	Haltérophilie	Athlète	L. Yves Fortier	322 jours (25 avril 2016 au 13 mars 2017)	Sanction : suspension de 4 ans	Amelia S. Fouques (Athlète) Yann Bernard & Annie Bourgeois (CCES)
SDRCC DT 16-0243 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		23 jours (4 mai au 27 mai 2016)	Renonciation	Michaël-Tai Nguyen (Athlète) David Lech (CCES)
SDRCC DT 16-0244 Tribunal antidopage Arbitrage	Athlétisme	Athlète		40 jours (6 mai au 15 juin 2016)	Présumée renonciation	
SDRCC DT 16-0245 Tribunal antidopage Arbitrage	Basketball	Athlète		6 jours (18 mai au 24 mai 2016)	Renonciation	
SDRCC DT 16-0246 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Janie Soublière	151 jours (10 juin au 8 novembre 2016)	Sanction : suspension de 4 ans	Emir Crowne & Amanda Fowler (Athlète); Yann Bernard & Annie Bourgeois (CCES)
SDRCC DT 16-0247 Tribunal antidopage Arbitrage	Ski alpin	Athlète		7 jours (6 juillet au 13 juillet 2016)	Renonciation	
SDRCC DT 16-0248 Tribunal antidopage Arbitrage	Lutte	Athlète		39 jours (7 juillet au 15 août 2016)	Présumée renonciation	
SDRCC DT 16-0249 Tribunal antidopage Arbitrage	Athlétisme	Athlète	Ross C. Dumoulin	9 jours (28 juillet au 6 août 2016)	Sanction éliminée	Paul Greene (Athlète) Luisa Ritacca & Justin Safayeni (CCES)
SDRCC DT 16-0250 Tribunal antidopage Arbitrage	Cyclisme	Athlète	Patrice M. Brunet	86 jours (11 décembre 2016 au 7 mars 2017)	Sanction : suspension de 4 ans	Annie Bourgeois & Raphaël Buruiana (CCES)
SDRCC DT 16-0251 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		0 jour (23 novembre 2016)	Renonciation	
SDRCC DT 16-0252 Tribunal antidopage Arbitrage	Soccer	Athlète		15 jours (24 novembre au 9 décembre 2016)	Renonciation	
SDRCC DT 16-0253 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		3 jours (16 décembre au 19 décembre 2016)	Renonciation	

* Lorsqu'un dossier est réglé en moins de 24 heures, la durée de la procédure indique 0 jour.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017)

Número du dossier Division Type de demande	Sport	Membre accusé	Arbitre	Durée de la procédure*	Solution	Représentant juridique
SDRCC DT 17-0254 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		78 jours (24 janvier au 12 avril 2017)	Présumée renonciation	Annie Bourgeois (CCES)
SDRCC DT 17-0255 Tribunal antidopage Arbitrage	Cyclisme	Athlète	Patrice M. Brunet	78 jours (14 mars au 31 mai 2017)	Sanction : suspension de 4 ans	Michaël-Tai Nguyen (Athlète) Annie Bourgeois & Raphaël Buruiana (CCES)
SDRCC DT 17-0256 Tribunal antidopage Arbitrage	Soccer	Athlète	Patrice M. Brunet	47 jours (24 février au 12 avril 2017)	Sanction : suspension de 2 ans	Emir Crowne & Timothy Cullen (Athlète); David Lech, Alexandre Maltas & Meredith MacGregor (CCES)
SDRCC DT 17-0257 Tribunal antidopage Arbitrage	Judo	Athlète		9 jours (22 février au 3 mars 2017)	Renonciation	David Lech (CCES)
SDRCC DT 17-0258 Tribunal antidopage Arbitrage	Basketball	Athlète		7 jours (24 mars au 31 mars 2017)	Renonciation	
SDRCC DT 17-0259 Tribunal antidopage Arbitrage	Hockey	Athlète		5 jours (24 mars au 29 mars 2017)	Renonciation	

* Lorsqu'un dossier est réglé en moins de 24 heures, la durée de la procédure indique 0 jour.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joint du **Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2017, de même qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraude ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada** au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Collins Barrow Montréal S.E.N.C.A.L./LLP ¹

Montréal (Québec)
Le 20 juillet 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A114616



**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2017

	2017	2016
ACTIF		
À court terme		
Encaisse (note 3)	292 732 \$	56 276 \$
Débiteurs (note 4)	19 691	182 299
Frais payés d'avance	5 599	2 918
	<u>318 022</u>	<u>241 493</u>
Immobilisations (note 5)	14 712	14 545
Dépôt de garantie	10 270	10 270
	<u><u>343 004</u></u> \$	<u><u>266 308</u></u> \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	157 382 \$	133 017 \$
Apport à payer, sans intérêt et remboursable sur demande (note 7)	90 300	46 128
	<u>247 682</u>	<u>179 145</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	14 711	14 544
Non affecté	80 611	72 619
	<u>95 322</u>	<u>87 163</u>
	<u><u>343 004</u></u> \$	<u><u>266 308</u></u>

AU NOM DU CONSEIL:

_____, *Administrateur*

_____, *Administrateur*

Voir les notes complémentaires

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	<u>Investi en immobilisations</u>		<u>Non affecté</u>		<u>2017</u>		<u>2016</u>	
Solde, début de l'exercice	14 544	\$	72 619	\$	87 163	\$	72 215	\$
Excédent des produits (insuffisance de l'actif) sur les charges de l'exercice	(4 363)		12 522		8 159		14 948	
Investissements en immobilisations	4 530		(4 530)		-		-	
Solde, fin de l'exercice	<u>14 711</u>	\$	<u>80 611</u>	\$	<u>95 322</u>	\$	<u>87 163</u>	\$

Voir les notes complémentaires

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017		2016	
Produits				
Apport (note 7)	1 094 941	\$	1 140 000	\$
Autres revenus	164		7	
Remboursement de l'apport excédentaire (note 7)	<u>(90 300)</u>		<u>(46 128)</u>	
	<u>1 004 805</u>		<u>1 093 879</u>	
Charges				
Administratives				
Frais de bureau	64 367		62 734	
Frais administratifs généraux	18 558		24 869	
Promotion et communication	2 992		1 874	
Intérêts et frais bancaires	579		629	
Amortissement	4 363		4 819	
	<u>90 859</u>		<u>94 925</u>	
Gouvernance				
Réunions du conseil	17 404		38 828	
Conformité	30 628		28 509	
	<u>48 032</u>		<u>67 337</u>	
Ressources humaines				
Salaires et avantages sociaux	405 869		413 495	
Formation	5 854		4 487	
Gestion des ressources humaines	7 570		12 640	
	<u>419 293</u>		<u>430 622</u>	
Langues officielles				
Traduction pour le tribunal	36 072		48 856	
Traduction générale	10 114		5 412	
Interprétation	1 720		290	
Formation linguistique	884		600	
	<u>48 790</u>		<u>55 158</u>	
Exploitation				
Frais d'arbitres et médiateurs	281 069		314 492	
Gestion de dossiers	17 943		22 216	
Formation des arbitres et médiateurs	29 610		69 416	
Ateliers	6 642		13 805	
Sensibilisation	22 897		8 234	
Publications	39 340		20 373	
	<u>397 501</u>		<u>448 536</u>	
	<u>1 004 475</u>		<u>1 096 578</u>	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice avant les produits indépendants net	<u>330</u>		<u>(2 699)</u>	

Voir les notes complémentaires

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS (suite)

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016
Indépendant		
Produits indépendants	14 965	33 162
Événements	(887)	(14 681)
Services du tribunal	(5 724)	-
Divers	(525)	(834)
	<u>7 829</u>	<u>17 647</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice (note 7)	<u>8 159</u> \$	<u>14 948</u> \$

Voir les notes complémentaires

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017		2016	
Activités d'exploitation				
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	8 159	\$	14 948	\$
Ajustement pour l'amortissement d'immobilisations	4 363		4 819	
	12 522		19 767	
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Diminution (augmentation) des débiteurs	162 608		(125 889)	
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(2 681)		7 558	
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	24 365		(21 454)	
Augmentation des apports à payer	44 172		39 368	
Encaisse provenant des (affectées aux) activités d'exploitation	240 986		(80 650)	
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 530)		(1 478)	
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice	236 456		(82 128)	
Encaisse, début de l'exercice	56 276		138 404	
Encaisse, fin de l'exercice	292 732	\$	56 276	\$

Voir les notes complémentaires

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2017

1. Nature des activités

Le 19 mars 2003, le Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada («CRDSC») a été incorporé selon la *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (L.C. 2003, ch. 2). Il s'agit d'un organisme à but non lucratif, sans capital-actions et sans intention pécuniaire pour ses membres.

CRDSC est connu sous les noms suivants :

En français – Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada

En anglais – Sport Dispute Resolution Centre of Canada

Mission du CRDSC

La mission du CRDSC est de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire de différends sportifs ainsi que l'expertise et l'assistance concernant la résolution de différends sportifs.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif.

(a) Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés d'éléments d'actif et de passif, sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours des périodes de déclaration. Ces estimations sont réexaminées périodiquement et lorsque des redressements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans les résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus. L'organisme se sert d'estimations lors de la comptabilisation de certains éléments comme les charges à payer, la provision pour créances irrécouvrables et la durée de vie utile du matériel.

b) Constatation des produits

L'organisme comptabilise les apports selon la méthode du report. Selon cette méthode, les apports affectés aux charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés à titre de produits durant la période où les charges connexes sont engagées. Un apport est dit affecté lorsqu'il fait l'objet d'une affectation stipulant l'utilisation des ressources à une fin déterminée. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou deviennent à recevoir s'ils peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et si leur réception est raisonnablement assurée.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

2. Principales méthodes comptables (suite)

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'organisme calcule l'amortissement selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux conçus pour amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimée. Les taux annuels d'amortissement sont les suivants :

Équipement de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %

(d) Instruments financiers

(i) Évaluation des instruments financiers

L'organisme comptabilise initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur.

L'organisme comptabilise ultérieurement ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement comprennent l'encaisse et les débiteurs.

Les passifs financiers comptabilisés au coût après amortissement comprennent les créditeurs et charges à payer et l'apport à payer.

(ii) Perte de valeur

Les actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation en présence d'indicateurs d'une perte de valeur. Lorsque survient un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier ou du groupe d'actifs en question, une baisse de valeur est comptabilisée dans le bénéfice net.

3. Liquidités affectées

L'encaisse comprend des liquidités affectées totalisant 229 161 \$ (2016 – 757 \$) provenant du financement du gouvernement du Canada (Sport Canada) qui doivent être utilisées pour acquitter des dépenses admissibles engagées au cours de l'exercice. Le solde représente des liquidités non affectées provenant de revenus gagnés de façon indépendante par l'organisme et pouvant être utilisées à son gré.

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

4. **Débiteurs**

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Apport à recevoir du gouvernement du Canada (Sport Canada)	- \$	140 000 \$
Subvention à recevoir de la ville de Vancouver	-	4 000
Taxes de vente à recevoir	18 718	30 084
Autres à débiteurs	973	8 215
	<u>19 691</u> \$	<u>182 299</u> \$

5. **Immobilisations corporelles**

	<u>2017</u>			<u>2016</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>	
Équipement de bureau	50 255 \$	44 164 \$	6 091 \$	6 151	\$
Équipement informatique	46 728	38 107	8 621	8 394	
	<u>96 983</u> \$	<u>82 271</u> \$	<u>14 712</u> \$	<u>14 545</u>	\$

6. **Créditeurs et charges à payer**

Des retenues salariales totalisant Néant \$ (2016 – 16 914 \$) sont comprises dans les créditeurs et charges à payer.

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2017

7. Apports gouvernementaux

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu accorder 1 094 941 \$ (2016 – 1 140 000 \$) en assistance financière du gouvernement du Canada (Sport Canada). Le solde total a été inclus dans les produits. Au 31 mars 2017, il existe un solde net à payer au gouvernement du Canada Sport Canada de 90 300 \$ (2016 – 46 128 \$) enregistré dans les états financiers.

Selon l'accord avec le gouvernement du Canada (Sport Canada), l'excédent de contribution à rembourser est constitué des montants suivants :

	<u>2017</u>		<u>2016</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	8 159	\$	14 948 \$
Remboursement de l'apport excédentaire	90 300		<u>46 128</u>
Produits avant ajustement des apports	98 459		61 076
Autre revenu (net des charges)	(7 992)		(18 289)
Amortissement	4 363		4 819
Acquisitions d'immobilisations	(4 530)		<u>(1 478)</u>
Remboursement de l'apport excédentaire	90 300	\$	<u>46 128</u> \$

L'organisme est économiquement dépendant des apports gouvernementaux pour ses opérations financières.

8. Engagements

L'organisme est engagé en vertu d'un contrat de location-exploitation venant à échéance le 30 novembre 2017.

Le paiement minimum futur exigible annuellement pour le prochain exercice est 35 394 \$.

9. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'organisme s'est doté d'un plan exhaustif afin de respecter ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles, principalement à l'aide des flux de trésorerie provenant du financement public.

10. Montants comparatifs

Les états financiers ont été reclassés, au besoin, afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Les modifications n'affectent pas les résultats des exercices antérieurs.



Conseil d'administration

Le Conseil est nommé par la ministre des Sports et des Personnes handicapées. Il reflète la diversité régionale et culturelle du pays, et est représentatif du système sportif canadien. Le Conseil doit comprendre un minimum de trois athlètes, un entraîneur, un représentant d'une fédération nationale de sport et un représentant d'un organisme responsable de grands Jeux. Collectivement, ils démontrent une connaissance substantielle du système sportif canadien, de la nature des différends qui pourraient y survenir, et une expertise en règlement extrajudiciaire de différends et en gestion de systèmes de règlement extrajudiciaire de différends.

Membres du Conseil d'administration et des comités permanents (au 31 mars 2017) :

DAVID DE VLEIGER (Calgary, AB)

Président du conseil d'administration

Président du comité exécutif

(Le président est membre d'office de tous les comités mis à part le Comité de vérification et de finance)

DAVID J. BILINSKY (Vancouver, BC)

(jusqu'au 7 février 2017)

Vice-président du comité de vérification et de finance

Comité des services de RED

Comité du développement des affaires et de partenariats

MICHAEL J. BRUNI (Calgary, AB)

Comité des services de RED

Comité des plaintes

SHU-TAI CHENG (Ottawa, ON)

Comité des services de RED

Comité exécutif

LINDA CUTHBERT (Toronto, ON)

(depuis le 22 mars 2017)

Comité de vérification et de finance

Comité du développement des affaires et de partenariats

JEAN R. DUPRÉ (Montréal, QC)

Président du comité de développement des affaires et de partenariats

Comité exécutif

SUSAN KITCHEN (Toronto, ON)

Vice-présidente du comité de développement des affaires et de partenariats

Comité des plaintes

MARG MCGREGOR (Ottawa, ON)

Comité exécutif

Comité du développement des affaires et de partenariats

L'HONORABLE GRAEME MEW (Kingston, ON)

Vice-président du comité des services de RED

Comité des plaintes

ANDRÉANNE MORIN (Montréal, QC)

Vice-présidente du comité des plaintes

Comité des services de RED

DASHA PEREGOUDOVA (Toronto, ON)

Présidente du comité des plaintes

Comité de vérification et de finance

Comité du développement des affaires et de partenariats

WILLIAM L. RYAN (Halifax, NS)

Président du comité de vérification et de finance

Comité exécutif

ANTHONY WRIGHT (Vancouver, BC)

Président du comité des services de RED

Comité exécutif

MARIE-CLAUDE ASSELIN (Saint-Hubert, QC)

Chef de la direction

(La Chef de la direction est membre d'office du Conseil et de tous les comités)



Personnel

Le Centre a un effectif de six personnes employées à temps plein, dont la chef de la direction, Marie-Claude Asselin, et :

Liane Mendelsohn, Adjointe administrative

Tanya Gates, Chef des opérations

Cynthia Colas Livernois, Coordonnatrice d'éducation et de communication (*jusqu'au 9 mars 2017*)

Christina Beauchamp, Gestionnaire de dossiers

Philippe N'Djoré-Acka, Coordonnateur des partenariats et de la promotion (*depuis le 20 février 2017*)

Laurence Marquis, Coordonnatrice d'éducation et de communication (*du 18 avril au 5 juin 2017*)

Stéphane Grégoire, Coordonnateur d'éducation et de communication (*depuis le 24 juillet 2017*)

Commis-comptable :

Danielle Comeau (consultante) a été engagée à contrat comme commis-comptable jusqu'au 30 septembre 2016. Le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) a été engagé à contrat par le Centre pour fournir des services de tenue de livres à compter du 1^{er} octobre 2016.

Vérificateur :

Le cabinet Collins Barrow, comptables agréés, a été nommé par le Conseil d'administration comme auditeur indépendant pour la période 2016–2017.

Arbitres et médiateurs

au 31 mars 2017

Arbitres

L'honorable Robert P. Armstrong (Ontario)

Larry Banack (Ontario)

David Bennett (Ontario)

Patrice M. Brunet (Québec)

L'honorable Robert Décary (Québec)

Jane H. Devlin (Ontario)

Stephen L. Drymer (Québec)

Ross C. Dumoulin (Ontario)

L. Yves Fortier (Québec)

Roger Gunn (Alberta)

James W. Hedley (Manitoba)

Janice Johnston (Ontario)

Andrew D. McDougall (Ontario)

Richard H. McLaren (Ontario)

James Oakley (Terre-Neuve)

Jeffrey Palamar (Manitoba)

Gordon E. Peterson (Ontario)

Richard W. Pound (Québec)

Carol L. Roberts (Colombie-Britannique)

Tricia C.M. Smith (Colombie-Britannique)

Janie Soublière (Québec)

Allan Stitt (Ontario)

John Harrison Welbourn (Alberta)

Médiateurs

Roger Beaudry (Ontario)

David Bennett (Ontario)

Thierry Bériault (Québec)

Dominique F. Bourcheix (Québec)

Rick Brooks (Ontario)

John Curtis (Ontario)

Jane H. Devlin (Ontario)

Stephen L. Drymer (Québec)

Julie Duranceau (Québec)

Steven C. Gaon (Ontario)

Paul Denis Godin (Ontario)

Roger Gunn (Alberta)

Ian Johnson (Ontario)

Janice Johnston (Ontario)

Kathleen J. Kelly (Ontario)

Peter J. Mackeigan (Nouvelle-Écosse)

James Oakley (Terre-Neuve)

Louise Pelletier (Manitoba)

Gordon E. Peterson (Ontario)

Carol L. Roberts (Colombie-Britannique)

John P. Sanderson (Colombie-Britannique)

Anne Sone (Ontario)

Allan Stitt (Ontario)

George W. Taylor (Ontario)

Cayley Jane Thomas (Territoires du Nord-Ouest)

BOUCLER LA BOUCLE :

PROPOSITION POUR UN OMBUDS DU SPORT AU CANADA

RAPPORT FINAL // 31 MARS 2017

Annexe A : Sommaire

Il y a plus de 15 ans qu'un groupe de travail d'experts avait recommandé la création d'un bureau de l'ombuds pour le sport amateur canadien. Puis, début 2016, le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « Centre ») a formé un comité ad hoc (le « Comité ») qu'il a chargé de réexaminer le concept et de formuler des recommandations pour la création d'un programme d'ombuds pour le sport.

À la suite des nombreux commentaires recueillis lors d'une vaste consultation menée récemment auprès des parties prenantes, le Comité a conclu qu'il y avait toujours un grand intérêt et un besoin clairement défini pour un tel bureau. Et s'il existe actuellement de nombreux programmes de type ombuds au Canada, aucun ne répond aux besoins particuliers recensés durant la phase de consultation du Comité.

Pour connaître du succès, le bureau de l'ombuds du sport devra être convivial, ce qui implique un modèle de service à la clientèle souple, réceptif et accessible. Ses services devront être complémentaires à ceux déjà offerts dans la communauté sportive, sans les reproduire.

En s'appuyant sur les opinions et commentaires exprimés par les parties prenantes, ainsi que sur des recherches et analyses exhaustives, le Comité recommande une approche hybride créative et avant-gardiste, qui combine des éléments des fonctions d'ombuds classique tout en ajoutant d'autres caractéristiques conçues pour répondre aux besoins particuliers du système sportif canadien. Les principales fonctions de l'ombuds, qui serait hébergé au sein du Centre et relèverait d'un comité consultatif indépendant, seraient les suivantes : régler les différends et autres questions de manière informelle; enquêter sur des plaintes et formuler des recommandations; fournir des conseils

et diriger vers d'autres ressources existantes; surveiller les tendances et autres questions émergentes; et gérer le bureau de l'ombuds.

L'approche à deux volets recommandée tient compte des limites de compétence d'un ombuds fédéral, tout en offrant de précieux services à un large éventail de la communauté sportive canadienne. Le programme offrirait des services distincts selon la provenance et la nature des plaintes. Les services du « volet 1 » seraient accessibles aux membres et employés des organismes de sport financés par Sport Canada et permettraient notamment de diriger les utilisateurs vers des services existants; de contraindre ces organismes à coopérer aux enquêtes; et de formuler des recommandations à propos de plaintes particulières. Les services du « volet 2 » seraient offerts lorsque les plaintes proviendront du niveau provincial/territorial, ou d'une municipalité ou d'un club. Le bureau de l'ombuds agirait alors davantage comme un service d'information, de conseil et de référence. Les services du volet 1 pourraient être offerts dans certaines régions, sous réserve d'un financement des gouvernements des provinces et territoires.

Les services du volet 1 pourraient être offerts dans certaines régions, sous réserve d'un financement des gouvernements des provinces et territoires.

Le Comité recommande une mise en œuvre en deux étapes : à court terme, au moyen d'un programme intérimaire offert sous l'égide du Centre, suivi d'un programme d'ombuds permanent créé au moyen d'amendements à la *Loi sur l'activité physique et le sport* (L.C. 2003, ch. 2).

LE CENTRE SOUHAITE REMERCIER LES MEMBRES DU COMITÉ AD HOC POUR LEUR CONTRIBUTION :

David de Vlieger (président), Sylvie Bernier, Michael Bruni, Jocelyn East, Frank Fowlie, Peter Lawless, Karin Lofstrom, John Ruger, Anthony Wright et Marie-Claude Asselin (membre d'office).

Le rapport complet peut être consulté sur le site Internet du Centre au lien : www.crdsc-sdrcc.ca

Centre de règlement des différends sportifs du Canada
1080, côte du Beaver Hall, Bureau 950
Montréal (Québec) H2Z 1S8

Numéros locaux	Numéros sans frais
T : 514-866-1245	T : 1-866-733-7767
F : 514-866-1246	F : 1-877-733-1246

www.crdsc-sdrcc.ca



Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada